



Communiqué de presse

VISA DE L'AMMC SUR LE PROSPECTUS DE TGCC RELATIF À L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RÉSERVÉE AU PUBLIC PAR ÉMISSION DE 3 034 482 NOUVELLES ACTIONS, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a visé, en date du 04/07/2025 sous la référence n° VI/EM/026/2025, le prospectus relatif à l'augmentation du capital social réservée au public par émission de 3 034 482 nouvelles actions pour un montant global d'opération de 2 199 999 450 MAD (incluant primes d'émissions) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- de la note d'opération ;
- du document de référence relatif à l'exercice 2024 enregistré par l'AMMC en date du 04/07/2025 sous la référence EN/EM/012/2025.

La période de souscription est prévue du 14/07/2025 au 18/07/2025 à 15h30 inclus.

Le prix de souscription de l'action est fixé à 725 MAD.

Le prospectus visé par l'AMMC est tenu à la disposition du public :

- **Sur le site internet de TGCC : <https://www.tgcc.ma>**
- **Sur le site internet de la Bourse de Casablanca : www.casablanca-bourse.com**
- **Sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma**

Par ailleurs, des résumés en langues arabe et anglaise du prospectus seront publiés incessamment sur le site institutionnel de TGCC ainsi que sur le site internet de l'AMMC.